



Editorial

Nous rappelons que le conseil municipal a décidé pour 2011 de maintenir les taux relevant de sa responsabilité à leurs niveaux de 2010, l'augmentation de la base étant, quant à elle, fixée par l'Etat. Pour s'adapter à la suppression de la taxe professionnelle, la répartition des taxes locales directes a été profondément modifiée cette année entre la commune, le département et la région. Concrètement, et sans entrer dans les détails techniques, le cumul des taux de cette nouvelle répartition ne change pas pour nos contribuables.

Carnet

Mariage

Félicitations à :
Lise Pochon et Bruno Betouille, le 29 janvier

Naissances

Bienvenue à :
Marion Crauet, née le 25 novembre
Ellie Michel, née le 26 décembre
Axel Delannoy, né le 20 mars
Elina Naudinot, née le 7 mai
Eléna Momencaeu, née le 13 mai

Décès

Nos pensées sincères accompagnent les familles de :
Daniel Devaux, décédé le 30 décembre 2010
Denise Crépon, épouse Géneau, décédée le 22 janvier
Marie Perrot, décédée le 27 avril

Nouveaux arrivants

Le conseil municipal est heureux d'accueillir :
M. et Mme Barré, 5 rue du Pont
M. et Mme Basmoreau, 4 rue de Normandie
M. et Mme Boisneault, 9 rue du Chêne Doré
Mlles Joudrier, 14 rue du Chêne Doré
M. Naudinot et Mlle Caucheteux, 10 rue du Bois Rouland
M. et Mme Rajau, 2 allée des Cytises

Du nouveau à Berchères

• Tous les lundis de 17h à 20h30, un camion pizza stationne sur le parking de la salle polyvalente. Laurent, le propriétaire, vous propose pas moins de 15 pizzas au choix, plus une pizza différente chaque semaine. Ce pizaiolo est présent dans la région depuis 1992. Vous pouvez commander à l'avance au **06 86 89 81 96**.

• La commune compte un nouvel artisan, Jean-Pierre Petit, au 13 rue du Château. Il réalise pour vous tous travaux de carrelage, faïence, dallage. **Tél. 09 81 97 07 45, GSM 06 19 96 56 17. jeanpierre.petit@bbox.fr**

Portrait

Patrick et Dominique Daouze sont arrivés à Berchères-sur-Vesgre en 1981. L'année suivante, ils créent leur entreprise de plomberie et de chauffage.

Patrick Daouze suit de près l'évolution des énergies renouvelables. Il installe pompes à chaleur et chaudières à condensation. Quant à l'agencement des salles de bains, la demande actuelle va vers la douche à l'italienne.



En 2010, il crée une SARL avec son fils Stéphane qui reprend progressivement le flambeau. Complétant cette entreprise familiale, Dominique Daouze s'occupe de toute la comptabilité (devis, factures, etc.), ce qui, au fil des ans, l'occupe 50% de son temps.

Depuis près de 30 ans, Patrick Daouze a une clientèle très fidèle, à Berchères et dans toute la région. Il est sûr que Stéphane gardera l'esprit et la notion de service qui font la réputation de son père, même si l'entreprise s'agrandit.

FERMETURE ESTIVALE

La mairie sera fermée
pour congés annuels
du 18 au 30 juillet et du 8 au 13 août.

A vos agendas !

• 18 juin : Zarbi & Orbi

Ils reviennent ! Les acteurs de la troupe d'improvisation de la compagnie Zarbi & Orbi remettent en scène les adolescents. Rendez-vous à 20h dans la salle polyvalente pour une heure de franche bonne humeur. Tout public à partir de 10 ans. Gratuit.

• 24 juin à partir de 18h : feu de la Saint-Jean organisé par Village en fête

Remettant au goût du jour cette tradition qui a toujours rencontré un vif succès, Village en fête propose de se retrouver sur l'herbe devant l'école, côté Vesgre, pour célébrer la Saint-Jean. L'association fournit le méchoui et la salade verte et tiendra une buvette durant toute la durée de la manifestation. Merci à chaque participant d'apporter un dessert et de s'inscrire auprès de Karine Peron au 06 62 73 88 77.

Tarif : 5 €/ personne. Gratuit pour les enfants de moins de 12 ans.

• 14 juillet

voir programme et bulletin d'inscription joint.

Mme Auroy, deuxième centenaire du village

Samedi 23 avril, Le Centre Communal d'Action Sociale a tenu à honorer Henriette Auroy qui vient de fêter ses cent ans. A la salle polyvalente, où se déroulait la cérémonie, elle a été accueillie par Fernande Philippot, son aînée de cinq ans.

Comme le veut la tradition, un tilleul a été planté près du lavoir. Après avoir découvert la plaque commémorative de cet anniversaire, toute la famille de Mme Auroy, munie d'arrosoirs, a copieusement arrosé l'arbre.

Henriette Auroy est originaire de Bréval (78) où elle a vécu la plus grande partie sa vie. Depuis cinq ans, elle habite chez ses enfants, M. et Mme Combat, domiciliés à Berchères. Un de ses passe-temps favori est la broderie. Fernande Philippot, quant à elle, continue à lire énormément et adore toujours faire la cuisine : c'est elle qui, chaque 14 juillet, lors de l'apéritif des conseillers, nous régale de ses délicieux acras de morue.

Félicitation à Mmes Auroy et Philippot à qui nous souhaitons un bon anniversaire !



Le verre à la main nos deux centenaires en grande conversation

Souscription pour la restauration de l'église Saint-Rémi

Montant minimum
nécessaire :
8 000 €

Fonds
collectés au 15 mai :
4 940 €

Nous avons encore besoin de votre soutien financier !

Le montant total des travaux envisagés s'élève à 300 000 €. Nous n'y arriverons que grâce à toutes les aides financières dont nous pourrions bénéficier.

Nous vous rappelons que votre don ouvre droit à une réduction de l'impôt sur le revenu à hauteur de 66 % du don (75 % sur l'ISF). Des bulletins de souscription sont à votre disposition en mairie et à l'agence postale. Les chèques doivent être libellés à l'ordre de « Fondation du patrimoine - église de Berchères-sur-Vesgre » et être envoyés à : Fondation du patrimoine
Délégation région Centre-Ouest
61 rue du Mûrier, 37540 Saint-Cyr-sur-Loire

Berchères-sur-Vesgre jumelée avec Adelsheim

Le 9 avril 2011 marque la signature définitive de la charte du jumelage entre notre commune et celle d'Adelsheim, représentée par son maire, Klaus Gramlich.

L'objectif est de permettre aux habitants et aux associations des deux communes de concrétiser des échanges culturels, sportifs, linguistiques, artistiques ou encore liés à l'environnement et à l'art de vivre.

Un week-end chargé

Arrivée le 8 avril, la délégation allemande, forte de 13 personnes, a été accueillie par le maire de Berchères, les membres de l'association de jumelage, présidée par Hartmut Bühl, et les familles volontaires pour héberger nos amis d'Outre-Rhin. La chorale Lemoine, a donné un récital vocal dans la salle polyvalente en prélude au dîner préparé par l'association Village en fête.

Le lendemain, après la visite du château de Rambouillet, Adil et Jamila Ait Ben Zaiter ont reçu pour un méchoui au château de Herces. L'après-midi s'est partagé entre la visite du centre d'intervention des pompiers de Bû et un atelier créatif bilingue, mêlé de contes, orchestré par Nathalie Duron à la bibliothèque.



La cérémonie de Jumelage

A 18h, dans une salle polyvalente comble, Pascal Philippot ouvrait la cérémonie officielle : « Après deux ans de fiançailles, c'est un vrai plaisir et un honneur pour moi que d'ouvrir de nouvelles perspectives. Ce sont les jeunes qui feront vivre cette amitié dans une Europe de paix ». Le député-maire de Dreux, Gérard Hamel, se félicitait de ce partenariat « à l'honneur de tout le canton ». Olivier Marleix, maire d'Anet et vice-président du conseil général, soulignait de son côté, « l'importance d'un tel jumelage pour faire vivre les relations franco-allemandes dans une Europe unie et forte d'un esprit d'amitié ». Le maire d'Adelsheim, présentant une vidéo de sa ville, rappelait à son tour : « Notre jumelage a du cœur et du fond et je suis sûr que nos échanges aideront à nous rapprocher ». Après la signature solennelle, il a fait présent à la commune de Berchères d'une splendide stèle de pierre revêtue du symbole d'Adelsheim, sculpté dans la masse.

Concert à l'église et visite de Montmartre

Après un dîner-cocktail, toute la population a été conviée à un concert de grande qualité dans l'église Saint-Rémi, donné par l'harmonie de Bû sous la direction d'Alexandre Carlin.

Le 10 avril, la délégation a repris la route vers l'Allemagne, en passant par Montmartre, chargée de bons souvenirs de ce week-end en Eure-et-Loir. Tous espèrent recevoir de nombreux visiteurs de Berchères qui, n'en doutons pas, seront accueillis avec la même chaleur que celle réservée par la population de Berchères à nos amis d'Outre-Rhin.

8 mai 2011



La traditionnelle commémoration de la fin des combats de la 2ème guerre mondiale est déroulée en présence du corps des sapeurs-pompiers. Des enfants de CM2 de l'école primaire, Emilie, Maëva, Vanessa, Arthur et Rémy, dirigés par leur professeur, Antoine Lelu, ont interprété l'hymne européen.

Dépôt d'une gerbe, discours, ambiance recueillie pour cet hommage rendu à ceux qui ont donné leur vie pour la France.

La cérémonie s'est terminée par un apéritif offert par l'Association des Anciens Combattants au Bistrot Philargo.

Urbanisme

Bruno Girault, 4ème adjoint, reçoit le lundi de 9h à 11h sur rendez-vous pour toute demande concernant un permis de construire, une déclaration préalable de travaux ou informations relatives aux règlements d'urbanisme. Depuis le 10 mai, il est assisté au secrétariat par Stéphanie Ismaël à qui nous souhaitons la bienvenue.

Quoi de neuf à la rentrée ?

Ecole maternelle de Rouvres

Ça y est ! Les travaux d'agrandissement devraient être achevés pour la rentrée de septembre. Les trois classes (deux nouvellement créées et une réhabilitée) seront désormais

rassemblées en un seul lieu, à côté de la mairie, qui accueillera surtout le nouveau restaurant scolaire. Spécialement aménagé pour accueillir les plus petits, il a une capacité de 80 places. Les enfants pourront y accéder directement par un couloir depuis leurs classes, dès 12h. Ils bénéficieront par la suite d'un plus grand temps de récréation, de 12h45 à 13h25.

Accueil périscolaire

Ce service, dépendant de la communauté de communes Les Villages du Drouais, étudie la possibilité d'ouvrir un nouveau centre d'accueil à Rouvres. Il serait destiné aux enfants de maternelle. La décision définitive interviendra courant juin.

Conversation entre une mésange et un rouge-gorge

Non loin de la remise à Gardner, Mme Mésange apostrophe M. Rouge-gorge :

• Hier matin, j'ai été dérangée par un engin démoniaque qui faisait un boucan incroyable, es-tu au courant ?

Amusé, M. Rouge-gorge lui répond :

• Tu faisais encore la grasse matinée à cette heure !

Vexée, Mme Mésange lui rétorque :

• Figure-toi que je suis mère de famille nombreuse, je couvais mes petits.

Reprenant son sérieux, M. Rouge-gorge explique :

• L'engin démoniaque que tu as entendu, c'est un tracteur équipé d'un broyeur et d'un lamier. Le conseil municipal l'a chargé de nettoyer les chemins communaux.

Rassurée, Mme Mésange demande :

• Le conducteur avait l'air de connaître son affaire, il a même laissé quelques branches pour les chambres de mes chérubins.

• Bien sûr, c'est l'entreprise Quatrebœufs qui s'est chargée du travail ; Cédric, le conducteur, fait cela toute l'année. Ensuite, Yann et Philippe, les agents communaux, ont ramassé les branches pour les brûler.

Enjoué et souriante, Mme Mésange ajoute :

• C'est vrai, j'ai constaté que les branches avaient été coupées proprement et les arbres n'ont pas été secoués.

M. Rouge-gorge ajoute :

• Des membres du conseil m'ont expliqué qu'ils avaient commandé ces travaux pour éviter que la forêt n'empiète trop sur les chemins et condamne ceux-ci à moyen terme.

• Vivement que le tracteur broyeur revienne, son passage dans les chemins a follement amusé mes enfants !, conclut Mme Mésange.



*Dicton : Le bonheur,
on ne le trouve pas, on le fait
(Sigmund Freud)*